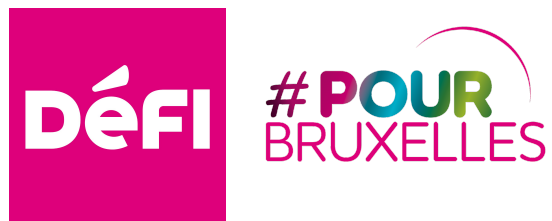


Dossier de Presse



1. LA LISTE DéFI Pour Bruxelles, c'est...

- ✓ Une liste complète de 49 candidats
- ✓ 25 hommes, 24 femmes
- ✓ La plus jeune a 19 ans
- ✓ Le doyen a 82 ans
- ✓ 9 candidats exercent ou ont déjà exercé un mandat politique
- ✓ 80% des candidats feront donc campagne pour la première fois
- ✓ 4 candidats indépendants sur la liste DéFI
- ✓ 1 candidat sur 4 a moins de 35 ans
- ✓ Des candidats aux parcours professionnels variés
- ✓ Des candidats issus de tous les quartiers de la Ville de Bruxelles
 - 8 issus du Centre-Ville
 - 7 issus de Laeken
 - 8 issus de Laeken-Mutsaert
 - 8 issus de Neder-over-Heembeek
 - 2 issus de Haren
 - 3 issus du quartier Nord
 - 4 issus de Louise/Roosevelt
 - 5 issus du quartier des Squares
- ✓ Des candidats représentatifs de la richesse de la mixité culturelle bruxelloise

La liste **DéFI** est composée de **citoyens engagés**, d'hommes et de femmes vrais et sincères désireux de s'engager au service du citoyen, d'être le relai entre le quotidien, les souhaits et problèmes des Bruxellois et les décideurs politiques ainsi que l'administration.

Chaque candidat **DéFI** s'est engagé à travers une charte d'engagement éthique et de déontologie (cordon sanitaire, transparence, conflits d'intérêt, comportement irréprochable durant la campagne, reddition de comptes...). Chaque candidat s'engage ainsi à respecter **une ligne de conduite claire lors de la campagne électorale, dans l'exercice de ses futurs mandats et dans les choix qu'il aura à faire.**

Avec cette équipe, **DéFI** affiche sa volonté d'**incarner le renouveau politique** grâce à de nombreux jeunes, de nouveaux candidats et une ouverture à la société civile ainsi qu'à des indépendants.

Une liste armée pour apporter le renouvellement et le souffle nécessaire à la Ville. **Une liste de citoyens engagés #PourBruxelles.**

2. LA LISTE DéFI Pour Bruxelles

Liste DéFI de la Ville de Bruxelles					
1	Fabian Maingain	18	Isabelle Rigaux	34	Simona GRIGORAS
2	Filiz Güles	19	Baudouin Corne	35	Mohamed Elmi Yabeh
3	Jean-Louis Péters	20	Chantal Dewez	36	Micheline Buchet
4	Marie Nagy	21	Georges Myaux	37	Henri Aertsens
5	Francis Heirbaut	22	Malika Baramoto	38	Johanne GEETS
6	Fatoumata Sidibé	23	Jonh Gady Bopomy	39	Christophe De Mahieu
7	Michael François	24	Yasmina Saghir (FL)	40	Anne Troch Glenisson
8	Denisa Nela	25	Christian Dethier	41	Tony NAS
9	Youssef Archich	26	Mireille Zitu	42	Myriam Aazibou
10	Léa Bayekula	27	Cédric Neuville	43	Jean Bourdon
11	Geoffrey Cantiniaux	28	Talia Celili	44	Odette Zicot
12	Providence Ingabire	29	Albert Demeyer	45	Marc Van Damme
13	Elhadj Diallo	30	Sonia de Gols	46	Chantal BUYL
14	Myrna Nabhan	31	Arnaud De Leener	47	Bouchta EL DIB
15	Jacques Bureau	32	Mireille Bulembi KIMFUTA	48	Suzanne Borghlevens
16	Frédérique Sokal	33	Daniel Lopez Fernandez	49	Charles-Etienne Lagasse
17	Gabriel Goldberg				

3. Les priorités de DÉFI Pour Bruxelles

Le programme :

Notre programme résulte d'une consultation des Bruxellois à travers notre sondage « Mon Bruxelles 2018 ».

Il s'agit de propositions concrètes qui traduisent notre projet de Ville. *Un projet décliné en 14 thématiques et plus de 500 propositions.*

Il est difficile de synthétiser ce projet qui est disponible en intégralité sur le site defibruxelles.eu

Nous vous présentons ici 3 priorités par thématique !

Gouvernance :

- ✓ Un **nouveau contrat d'éthique** de la gouvernance publique à la Ville de Bruxelles via :
 - *l'adoption en début de mandature communale d'un code éthique des mandataires, validé par le conseil communal*
 - *l'application du décumul intégral des fonctions de bourgmestre et d'échevin*
 - *la fin des rémunérations des mandats dérivés/accessoires des fonctions de bourgmestre, échevin, président de CPAS*
 - *la mise en place d'un cadre transparent des dépenses de fonctionnement des cabinets des bourgmestres et échevins*
 - *l'application du principe de rémunération à la présence effective du mandataire dans l'exercice de ses fonctions*
 - *la transparence des mandats, rémunérations et avantages en nature des mandataires publics via la mise à jour permanente du cadastre des mandats communaux et para-communaux ainsi que de leur publicité via le site internet de la commune*
 - *la lutte contre les conflits d'intérêts via une déclaration préalable d'intérêts de la part de tout mandataire lors de son entrée en fonction*
 - *le recours prioritaire aux mécanismes d'«appels à projet » dans l'octroi et l'attribution des subsides et marchés de services communaux*
 - *l'objectivation des recrutements communaux afin d'éviter les passe-droits et la politisation excessive de l'administration*
 - *la rationalisation du nombre de structures publiques communales ou para-communales.*

Sécurité :

- ✓ Pour **plus de patrouilles et de meilleurs délais d'intervention** via :
 - **une évaluation de la réforme** des districts mis en place au sein de la zone de police et une évaluation par des délais d'interventions par quartier
 - **un renforcement des brigades cyclistes et pédestres.**

- ✓ Pour **un plan de sécurité spécifique à chaque quartier**

Les besoins et les types de criminalités étant différents au sein de chaque quartier, **DéFI** entend développer au sein de la zone de police un plan de sécurité spécifique à chaque quartier, tenant compte d'une évaluation des points noirs en termes de sécurité au sein de celui-ci, de sa sociologie et de ses axes/infrastructures structurants (commerciaux, sportifs, culturels, logements, espaces vert, ...).

✓ Pour **un plan de lutte contre le harcèlement de rue** via :

Un axe préventif :

- **soutien aux ASBL** qui luttent contre le harcèlement de rue dans Bruxelles
- **sensibilisation des plus jeunes** à cette problématique
- mise en place **des campagnes d'affichage** de prévention du harcèlement de rue
- **développement d'une application smartphone** pour signaler les faits aux agents de quartier et policiers à proximité

Un axe punitif :

- **renforcement et formation des patrouilles de police** à cette problématique et priorité en terme d'intervention
- mise en place, pour les harceleurs récidivistes, condamnés plus de 5 fois, d'**une période de travaux d'intérêts généraux** au sein d'une ASBL qui lutte contre le harcèlement de rue
- **formation des agents de la paix** de la ville de Bruxelles à la reconnaissance des actes de harcèlement et aux moyens d'agir.

Propreté :

✓ Pour **une tolérance zéro contre les dépôts clandestins** via :

- l'enlèvement des dépôts clandestins signalés par le citoyen ou les gardiens de la paix, dans la journée
- la mise en place d'une cartographie des zones les plus touchées
- la mise en place d'une équipe volante d'enlèvement quotidien
- l'installation de caméras mobiles aux endroits stratégiques identifiés par la cartographie des dépôts clandestins afin de pouvoir verbaliser et prendre sur le fait les coupables d'incivilités. **DéFI** souhaite faire des citoyens des ambassadeurs, acteurs et responsables de la propreté de leur quartier.

✓ Pour **des citoyens ambassadeurs, acteurs et responsables de la propreté de leur quartier** via :

- la sensibilisation
- des budgets participatifs « propreté »
- des contrats « propreté » avec les commerçants et un système bonus/malus sur les taxes communales

✓ Pour **une réduction du nombre de déchets produits et collectés** via:

- des approches éducatives, de sensibilisation et de responsabilisation de ses administrations
- des actions de sensibilisation à la réduction des emballages plastiques dans les grandes surfaces et les commerces de proximité.

Mobilité :

- ✓ Pour une **réduction de la pression automobile**

DéFI s'inscrit pleinement dans l'objectif de diminution de la présence automobile et de la transition vers les modes de transports vert et multimodaux !

- ✓ Pour un **Plan Vélo à la Ville de Bruxelles**

Le **transport à vélo** comme une alternative prioritaire pour lutter contre la congestion automobile.

Il conviendra de travailler sur les trois types de problèmes rencontrés par ceux-ci : la dangerosité de certains axes, le relief accidenté de la ville, la difficulté de transporter certains objets s'ils sont encombrants.

Faire du vélo électrique un axe prioritaire de son projet de développement du vélo comme moyen de transport au sein de la Ville notamment en prévoyant des points de stockage et de recharge sécurisés.

→ **Le vélo dès l'école :**

La grande majorité des écoles ne disposent pas de locaux pour garer le vélo dans l'école et il n'y a aucun rang d'école organisé. **DéFI** entend promouvoir l'usage du **vélo dans les écoles** : avec la programmation des aménagements adéquats (range-vélos), des rangs vélos et des itinéraires à aménager prioritairement.

- ✓ Pour **des aménagements piétons sécurisés et aux normes PMR.**

Dans le cadre de l'aménagement et la rénovation des trottoirs ; systématiquement s'assurer de la sécurité et leur conformité sur base des normes adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Sport :

- ✓ Pour **des infrastructures sportives d'excellences**
 - une remise à plat du dossier du Stade National et l'étude de la rénovation du Stade Roi Baudouin
 - une salle de Basket-ball aux normes pour les compétitions européennes
 - des infrastructures internationales d'athlétisme.
- ✓ Pour **une Ville favorisant la pratique du handisport** tant dans son accessibilité que par sa diversité via :
 - un cadastre de l'accessibilité des infrastructures et la mise en place d'un programme de mise aux normes des infrastructures et centres sportifs
 - des subsides complémentaires pour les clubs intégrant dans leurs écoles et équipes des sportifs handisport
 - la mise en place de tournois de sport mixtes (sportifs valides et sportifs handisport) afin de favoriser la rencontre et l'inclusion des sportifs porteurs de handicap.
 -
- ✓ Pour **l'accessibilité des infrastructures sportives** par :
 - la gratuité d'accès aux salles omnisports publiques pour les équipes de jeunes de moins de 18 ans inscrites en championnat

- l'ouverture des infrastructures sportives scolaires en dehors des heures de cours.

Culture :

- ✓ Pour la Ville Capitale Européenne de la culture en 2030
- ✓ Pour le renforcement de l'accès gratuit à la culture
- ✓ Pour un espace d'exposition et de création culturelle numérique

DéFI entend ouvrir un lieu (à l'image des « Maisons Folie de Lille » ou de « la Gaîté Lyrique » à Paris) axé sur les cultures numériques notamment le jeu vidéo pouvant accueillir expositions temporaires et permanentes, créations de jeux vidéo amateurs, studios de création et filières de formation.

Une Ville intelligente :

- ✓ Pour une application « MaVilledeBruxelles », centralisant et mettant à disposition de chaque citoyen le panel de la stratégie Smart-City.
- ✓ Pour l'établissement du SLA (Service Level Agreement) pour les services de premières lignes aux citoyens et le suivi numérique des dossiers et demandes administratives.
- ✓ Pour une école numérique via :
 - le renforcement des infrastructures numériques dans les écoles en fonction d'un projet pédagogique
 - en prévoyant notamment des formations au « codage ».

Économie :

- ✓ Pour une identité commerciale pour chaque artère commerçante

DéFI entend réfléchir, en concertation avec les commerçants, à la création d'une identité commerciale et visuelle de chaque artère commerçante et développer un plan de signalisation globale sur son territoire (panneaux signalétiques indiquant le temps de marche).

- ✓ Pour une rénovation des artères commerciales

DéFI entend continuer les politiques de rénovation des artères commerciales en termes de mobilité, d'aménagement urbain et de sécurité afin de favoriser la revitalisation de celles-ci.

- ✓ Pour une régie communale commerciale

La Ville dispose, à travers sa régie communale, de nombreuses cellules commerciales. **DéFI** souhaite utiliser cette réserve foncière commerciale comme levier de son action de revitalisation commerciale (par exemple sur le Piétonnier).

Ville verte :

- ✓ Pour **le développement et l'usage de la voiture électrique**
 - en installant des points de recharge en voirie, dans les parkings publics et aux abords des administrations publiques
 - en veillant, dans le cadre de la délivrance de permis pour la construction de parkings, à la mise à disposition d'un certain nombre de places offrant des possibilités de rechargement
 - en étudiant la possibilité d'une taxation allégée des places de parkings réservées aux voitures électriques
 - en étudiant la possibilité d'une réduction du coût de la carte de stationnement pour les voitures électriques
 - en procédant à l'électrification du parc automobile de la Ville de Bruxelles et de ses structures.

- ✓ Pour **des Éco-quartiers**

DéFI entend prévoir que chaque projet de rénovation urbaine s'inscrive dans les logiques Smart-City et Éco-quartier via des mécanismes d'éco-rénovation des habitations intégrant un système de suivi énergétique pour les résidents.

DéFI souhaite développer le premier quartier à énergie positive, c'est-à-dire un quartier durable, faisant la part belle à la biodiversité et **produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme**.

- ✓ Pour **une verdurisation des toitures des bâtiments publics**
 - par la réalisation d'une étude du potentiel de chaque bâtiment public au sein de son parc immobilier
 - par la formation des citoyens et le soutien aux projets de gestion collaborative de potagers urbains.
- ✓ Pour **une réduction de 50% de la consommation de gaz et de 20 % de la consommation d'électricité** de l'ensemble des bâtiments publics communaux, et l'approfondissement des investissements dans des projets d'énergies renouvelables en nouant notamment des partenariats avec des organismes publics comme Sibelga (projet Solar Click) mais également avec des coopératives citoyennes.

Petite enfance et Enseignement :

- ✓ Pour **une solution d'accueil pour chaque enfant** par :
 - un taux de couverture (nombre de places d'accueil par rapport au nombre d'enfants) de 33% dans chaque quartier. Pour les quartiers ayant déjà

atteint cet objectif, **DéFI** propose d'augmenter cette offre d'au moins 5% d'ici à 2024.

- la création de structures d'accueil complémentaires aux crèches (haltes garderies, co-accueil,...)
 - un monitoring permanent des places disponibles sur le territoire communal, facilement consultables par les citoyens.
- ✓ Pour **l'autonomie des directions d'école** dans la gestion et la définition des projets pédagogiques.

- ✓ Pour **des écoles de devoirs et du soutien à la scolarité dans chaque quartier**

Notamment avec la création d'écoles de devoirs mixtes où les parents pourraient apprendre tout en suivant l'avancement de la scolarité de leurs enfants.

Logement :

- ✓ Pour **la rénovation du bâti existant plutôt que de nouvelles constructions publiques**

DéFI entend privilégier la rénovation du bâtiment à la construction publique de grandes entités de logements tant dans le parc de la Régie foncière, que du CPAS ou des Sociétés de Logements sociaux, l'état du bâti et le vide locatif qui en résultent sont des problèmes majeurs ! **DéFI** entend faire de la rénovation du parc public de logement une priorité politique.

- ✓ Pour **des lignes de conduites claires, une vision urbanistique de la Ville cohérente et des délais administratifs respectés**

- ✓ Pour **un logement accessible pour tous par :**

- l'amélioration **du système allocation-loyer** au sein des logements des régies de logements communaux
- la **mobilisation du parc privé** pour répondre au défi du logement, en **diminuant les centimes additionnels au précompte immobilier** pour les propriétaires acceptant de mettre leur logement dans un mécanisme d'**encadrement des loyers**.

- ✓ Pour **des projets urbains favorisant la mixité**

DéFI entend développer dans le cadre du développement urbain des projets mixtes.

La construction de projets publics mono-fonctionnels n'a plus de sens. Les communes veilleront à ce que les projets de construction publics développent une approche de la mixité sociale et fonctionnelle. Mixité sociale dans le type de logement (logement social, public conventionné, privé) et fonctionnelle (si possible : des espaces d'équipement collectifs - crèches, écoles, infrastructures sportives, culturelles, commerces).

Gestion de la Ville :

- ✓ Pour **une fiscalité intelligente**

DéFI souhaite utiliser la fiscalité comme levier de son action politique. Par exemple : **DéFI** prévoit le remboursement d'une partie des centimes additionnels communaux pour les jeunes qui achètent un premier bien sur le territoire de la Ville.

- ✓ Pour **un code de la participation citoyenne** afin d'assurer l'écoute et la participation citoyenne dans les projets urbains.

Piétonnier :

- ✓ Pour un Piétonnier revu et corrigé

Notre projet de Piétonnier sera axé sur :

- Une co-construction citoyenne de celui-ci.
- Une volonté d'assurer tant l'habitabilité du centre-ville que d'en faire une vitrine touristique et commerciale pour le cœur de Bruxelles.
- Une meilleure accessibilité du centre principalement en transports en commun et modes de transport « doux » (mais en maintenant la nécessaire accessibilité des voitures au centre névralgique de Bruxelles).
- Un espace partagé, apaisé, propre et sécurisé.
- Une révision du Plan de Mobilité.

L'enjeu du Piétonnier est plus que jamais son **accessibilité**. **DéFI** entend faire de la révision du Plan de Mobilité l'une de ses priorités. Cela par une évaluation stricte de son impact, une concertation sur une nouvelle mouture de celui-ci, une amélioration de l'accessibilité aux parkings, une amélioration de la desserte Nord/Sud du Pentagone et la réouverture éventuelle de certaines rues secondaires, ainsi que la modification de certains sens de circulation (par exemple: tourner à gauche au bout de l'avenue Dansaert pour permettre l'accès aux parkings Écuyer/De Brouckère).



DéFI Ville de Bruxelles - defibruxelles.eu

#DéFI #PourBruxelles